

ZAC CHANTEREINE

Périmètre délimité à l'ouest par le Quai de la révolution, au sud par la Rue Nelson Mandela, à l'est par la Rue Etienne Dolet et au nord par la Rue des Goujons.

Surface de 9,7 hectares

Aménageur : Grand Paris Aménagement (GPA)

Ce projet de recomposition urbaine a permis d'ouvrir le quartier sur la Seine, de le relier au reste de la ville, de renouveler et diversifier l'offre de logements et de diversifier les ambiances du quartier en proposant une trame verte centrale généreuse, le mail Olympe de Gouges.



Convention de Projet de Rénovation urbaine (PRU) signée le 13 février 2009

Dossier de Création de la ZAC : 04 juin 2009

Dossier de Réalisation de la ZAC : 16 décembre 2010

Approbation du Programme des Equipements Publics (PEP) : 16 décembre 2010

Traité de Concession d'Aménagement (TCA) signé avec l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) le 14 janvier 2011

Juillet 2015 : l'AFTRP devient Grand Paris Aménagement (GPA)

14 décembre 2017 : Modification du périmètre : le site des 3 Tours est extrait du périmètre de la ZAC

2 avenants au TCA signés depuis en 2017 et 2019

Une convention d'achèvement en cours de rédaction car le programme des équipements publics a été réalisé pour l'essentiel tout comme le programme de logements et les espaces publics.

Programme de l'opération réalisé : environ 37 000 m² de Surface De Plancher (SDP)

508 logements construits (contre 543 démolis) dont 271 Logements Locatifs Sociaux (LLS) et 63 en accession sociale

222 m² de SDP commerces et 100 m² d'équipements publics

Dernier lot A2B de la Foncière Logement sis 17 Quai de la Révolution et Rue Nelson Mandela en cours de construction

Programme de 64 logements : 32 en accession et 32 en locatif

Démarrage du chantier le 16 décembre 2021 / Livraison prévisionnelle : semestre 2 2024